



Garde enfant suite a une separation

Par **olivier**, le **12/01/2010** à **10:22**

Bonjour,
ma compagne quitte le domicile, personne avec laquelle je suis pacse
nous avons une fille de 18 mois, on devait trouver un arrangement amiable concernant la
petite mais les choses s'enveniment , ma compagne a deja pris la decision de consulter un
psy pour la petite sans me consulter au prealable comment reagir?
elle pense que vu sa position professionnelle elle aura la garde de notre enfant elle est
assimilee fonctionnaire, j'ai egalement une bonne situation mais dans le privee se trompe
t'elle?